3. L'essoufflement de la protection sociale en France : une triple crise

Crise de financement. A partir du schéma et de la chronologie ci-dessous :

1. Complétez le schéma sur la crise financière de la sécurité sociale en utilisant les termes suivants : Baisse des cotisations sociales / Hausse des dépenses de santé / Hausse des dépenses retraites / Hausse des prestations sociales / Hausse du chômage / Hausse du niveau de vie
2. Quelles solutions ont été adoptées pour résoudre ces difficultés de financement ? Vous distinguerez celles qui visent à réduire les dépenses et celles qui visent à augmenter les recettes (notamment en les fiscalisant).

Crise d'efficacité n° 1. A partir du long texte sur la « Générosité inégalitaire » (page 13) et de la chronologie qui suit :

3. Quels catégories de personnes pourraient être mieux prises en compte par la protection sociale française ?
4. Quelles ont été les avancées dans ce sens depuis trente ans ?

Crise d'efficacité n° 2. A partir du résumé du débat libéraux-keynésiens (page 14)

5. En partant des arguments résumés des libéraux et des keynésiens, reconstruisez leur argumentaire.

Crise de légitimité. A partir du texte final du polycopié (page 15)

6. Que signifie l'idée de « crise de légitimité » ? Identifiez les quatre principales idées du texte.

Exercice. Quelles sont les causes de la crise financière de la protection sociale ?

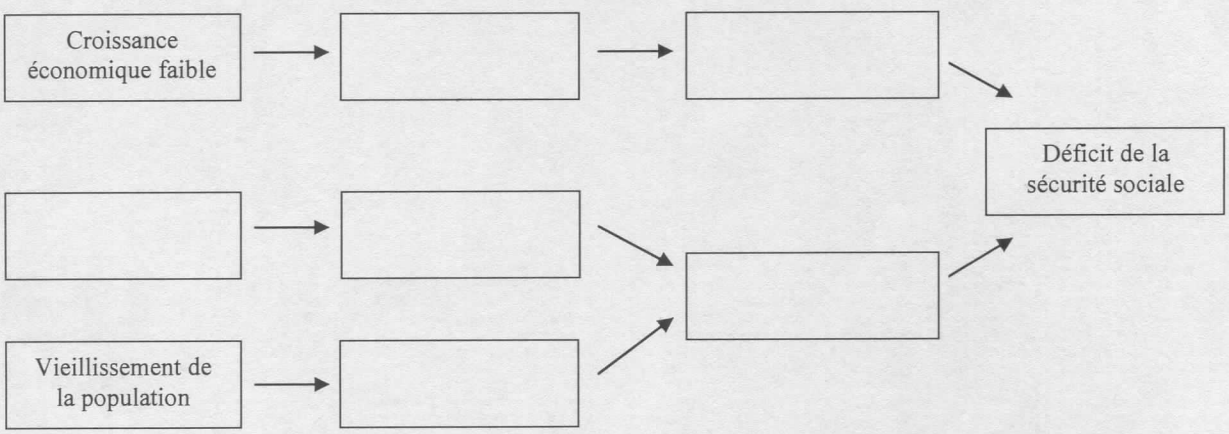

Exercice. Quelles solutions ?

1983 Mise en place du forfait journalier hospitalier à la charge des assurés sociaux.

1990 Instauration de la contribution sociale généralisée (CSG).

1993 Réforme des retraites : allongement de la durée d'assurance, prise en charge par la solidarité nationale du financement de prestations non contributives.

1996 Création de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) affectée à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES).

1997 Mise en place de la carte Vitale.

2003 Réforme des retraites : harmonisation progressive de la durée d'assurance entre les différents régimes, dispositif de retraite anticipée pour les carrières longues.

2004 Réforme de l'assurance maladie : création du médecin traitant, du dossier médical personnel, réforme de la gouvernance de l'assurance maladie et du système de santé, promotion des médicaments génériques, aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire, responsabilisation des assurés sociaux par la création d'un forfait de 1 euro par acte médical et de biologie.

2007 Mise à la charge des assurés sociaux d'une franchise médicale pour les frais remboursés par l'Assurance maladie sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires (plafond annuel de 50 €).

2009 Réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) : création des Agences Régionales de Santé (ARS), modification des missions des CRAM qui deviennent CARSAT.

2010 Réforme des retraites : report à 62 ans de l'âge légal de la retraite et à 67 ans pour le service de la retraite à taux plein.
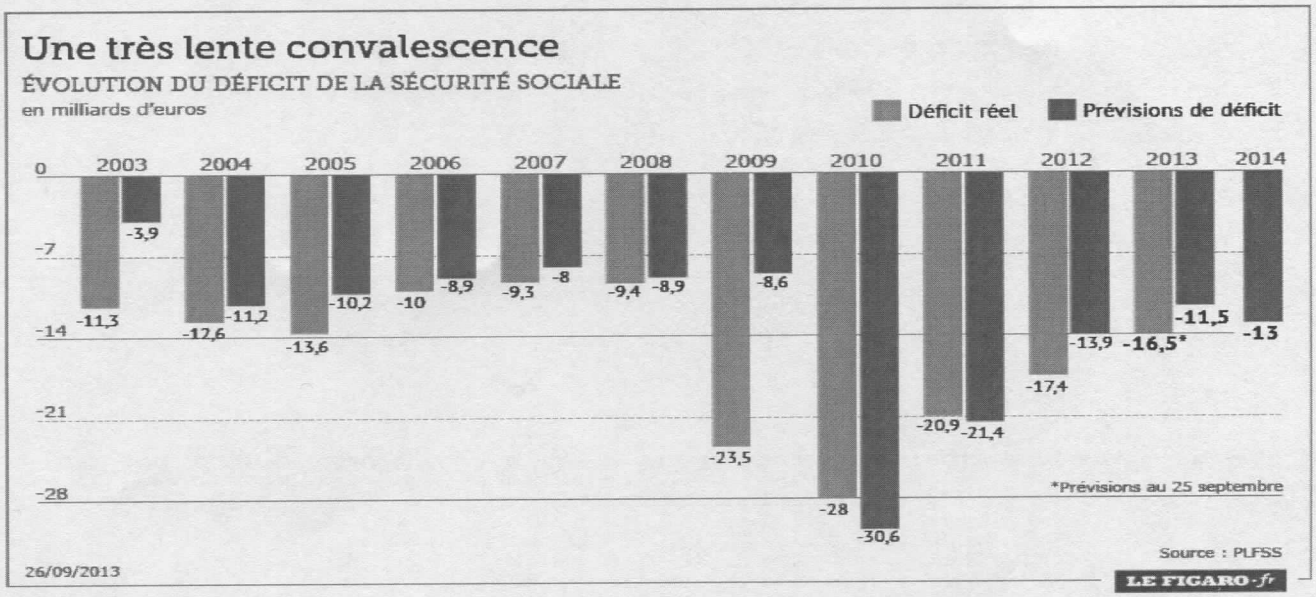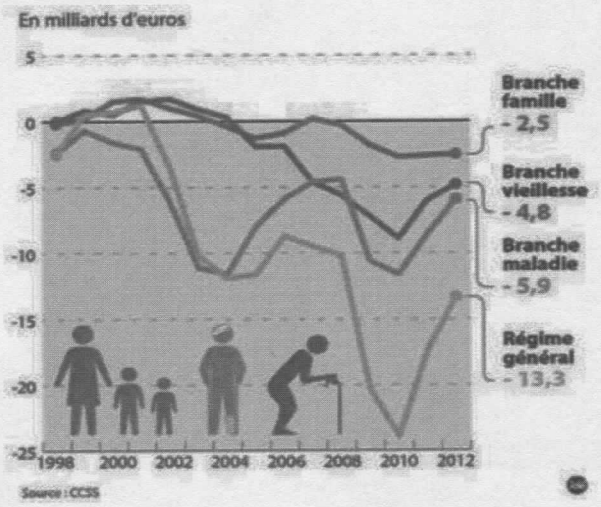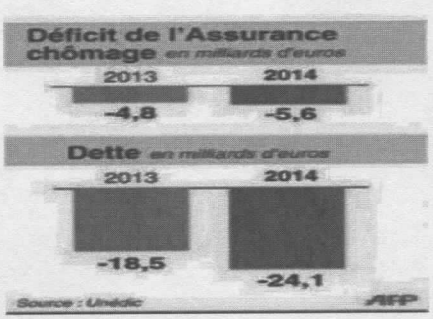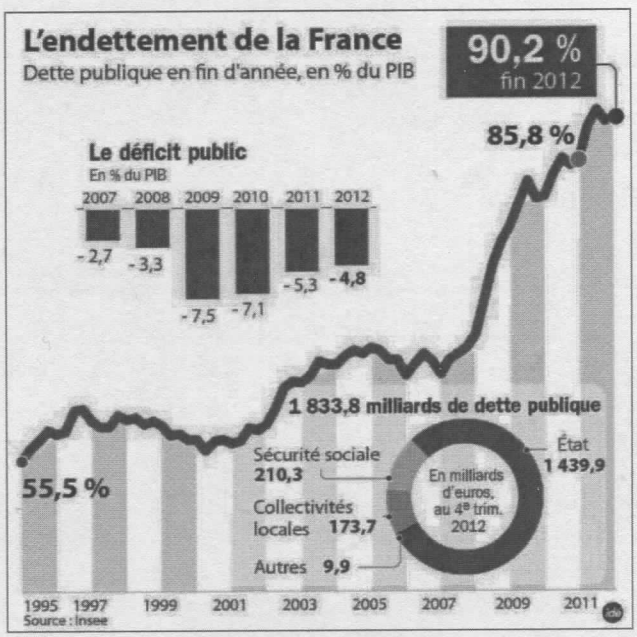
http://www.musee-assurance-maladie.fr